

Index AI : PRE01/342/2010
14 October 2010

Guatemala. Des représentants de l'État doivent être jugés pour des exécutions extrajudiciaires

D'anciens hauts représentants de l'État guatémaltèque accusés d'avoir été impliqués dans des exécutions extrajudiciaires de prisonniers doivent être poursuivis et jugés équitablement, a déclaré Amnesty International après l'arrestation en Espagne, ce mercredi 13 octobre, de l'ancien ministre de l'Intérieur Carlos Vielman.

Ce dernier, ainsi que l'ancien directeur national de la police Erwin Sperisen, qui réside actuellement en Suisse, et d'autres anciens représentants de l'État font actuellement l'objet d'une information judiciaire concernant les homicides de prisonniers perpétrés dans deux prisons guatémaltèques en 2005 et 2006.

« Ces anciens représentants de l'État doivent être renvoyés au Guatemala et remis à la justice ou bien être jugés dans leur pays de résidence, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains », a indiqué Sebastian Elgueta, spécialiste de l'Amérique centrale à Amnesty International.

Carlos Vielman, Erwin Sperisen et les autres personnes concernées sont accusés, entre autres infractions, d'avoir été impliqués dans des exécutions extrajudiciaires de détenus qui se sont évadés de la prison d'El Infiernito en octobre 2005, ainsi que dans celles de détenus de la prison d'El Pavón en septembre 2006.

Sept détenus ont été tués au cours de l'opération *Pavo Real*, destinée à reprendre le contrôle de la prison d'El Pavón.

À l'époque, le ministre de l'Intérieur et la police ont déclaré que ces homicides avaient été commis lors d'affrontements avec des représentants de l'administration pénitentiaire. Pourtant, un rapport du médiateur guatémaltèque chargé des droits humains publié en décembre 2006 a conclu que les victimes avaient été abattues dans le cadre d'exécutions extrajudiciaires.

« Il est temps aujourd'hui que les États dans lesquels résident les personnes [accusées] prouvent leur engagement à l'égard des normes internationales relatives aux droits humains, a ajouté Sebastian Elgueta.

« Si ces crimes ne sont pas sanctionnés, l'impunité prévaudra au Guatemala. »

Complément d'information

Il y a plus de 20 ans, en 1989, l'Assemblée générale des Nations unies s'est félicitée de l'adoption des Principes relatifs à la prévention efficace des exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires et aux moyens d'enquêter efficacement sur ces exécutions, qui disposent que les États sont tenus de veiller à ce que

les personnes soupçonnées d'exécutions extrajudiciaires soient jugées ou extradées.

Le parquet général guatémaltèque – avec le soutien de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), financée par les Nations unies – a engagé des poursuites contre les deux hommes cités ainsi que 17 autres personnes, dont certaines sont déjà en détention. Depuis sa création en 2007, en application d'un accord entre le gouvernement guatémaltèque et les Nations unies, la CICIG travaille en collaboration avec le parquet général sur un certain nombre d'affaires très médiatisées.

Amnesty International ne prend aucunement position quant à la responsabilité éventuelle des personnes soupçonnées des crimes en question, qui bénéficient de la présomption d'innocence tant que leur culpabilité n'a pas été prouvée au-delà du doute raisonnable.